

COMPTE RENDU REUNION CHS-CT juin 2019

Le CHSCT s'est réuni le 11 juin, pour sa **2ème réunion annuelle** en salle de réunion RDC de la Cité Administrative de Carcassonne.

Étaient présents, pour la CGT, Annie Gendron, titulaire et Eric CIHOLAS, suppléant. Les autres OS Solidaires et FO représentées par leurs titulaires et suppléants. La Direction représentée par le Directeur, M. Quintin, Mme Goutaudier et M. Maynaud. Egalement présents, l'ISST, Yannick Durantin, l'assistante sociale, Françoise Hennebelle, l'assistant de prévention, Jean-François Dupuy et Michèle Amiel, secrétaire pour la Direction.

Lecture notamment d'une liminaire par Solidaires, qui pointe le laxisme de la Direction ... ce qui choquera M. Quintin ...; les chiffres minables de l'observatoire interne de l'Aude sont évoqués (voir notre compte-rendu CTL pour les chiffres) ainsi que ceux du TBVS (tableau de veille sociale).

Le Directeur annonce son départ pour novembre 2019 (au lieu du 01/09) pour mener à bien la mise en place du projet de plan de restructurations Darmanin.

- PV du CHS-CT du 14/12/2018 : les OS se renseignent sur la responsabilité de ce retard (la secrétaire du CHS ou le Directeur), le Directeur annonce « je n'ai pas eu le temps ». Non approbation du PV par les 3 OS.
- PV du CHS du 25/3/19 : pas disponible à ce jour...
- Fiches de signalement : sont évoquées les **agressions** (verbales jusque-là) dont sont victimes les agents et la réponse apportée (lettres de mise en garde, signalement au Procureur de la République si récidive -1 cas à Narbonne, la procureure doit être saisie). L'assistante sociale précise qu'elle envoie systématiquement un mail aux agents agressés et leur propose si nécessaire une **rencontre avec la psychologue** ; ses interventions sont appréciées des agents. Les agents du CID ont signalé un **pneu crevé** volontairement sur leur véhicule dans le parking de la cité adm, l'ISST précise que leur CHS doit être averti (Centre prévention de l'ESI), ce qui sera fait. Par ailleurs s'il y a moins de fiches de signalement émanant des **Amendes**, c'est notamment que les poursuites ont été suspendues dans le cadre du déménagement du service...
- Registres CHS : le serveur dédié étant HS depuis le 17 avril, le registre électronique n'est plus disponible en écriture à ce jour. La Direction promet de téléphoner à l'ESI pour activer sa réparation. Les mentions au CHS devront être faites par mail à l'assistant de prévention (n'oubliez pas de mettre en copie votre syndicat) en attendant (message à tous les agents).

Sont évoquées les annotations (imprimées) du registre SST jusqu'au 17 avril et les rapports de visites de l'ISST, du MP et du CHS.

- Le **passage piéton** devant la cité adm est très souvent évoqué : un courrier aurait été envoyé au Maire pour proposer des **ralentisseurs** ; la proposition est à l'étude à la Mairie. Ni la DDFIP ni la Préfecture n'ont été associées aux réflexions de la Mairie.
- **Aménagement nouveau parking** : le maire prétend avoir plusieurs projets à l'étude (pas pour les locaux EDF). Les OS rappellent à la Direction la difficulté pour stationner autour de la Cité et les réactions de plus en plus vives des riverains (voitures rayées, pneus crevés...) Le CDAS a proposé de fournir **10 vélos électriques gratuits**, pour la cité dans un 1^{er} temps, puis les autres sites.
- **Portillon Narbonne** : entreprise intervient sous peu.
- **Lumière Sémard** : le propriétaire a été contacté, on attend sa réponse car l'électricien précise que tout doit être refait.
- Rapport ISST :
 - Cité :
 - local **archives** cité Bât 4 1^{er} étage : à cloisonner, pbs amiante.
 - **Chaudières** à changer. Pas de crédits DG, peut-être sur les crédits de la Préfecture (prop des lieux) ?
 - **Amiante** : communication aux agents à venir (début juillet) pour le chantier de la cité.
 - Nous avons soulevé le problème de sécurité à l'accueil des amendes (depuis leur transfert à la cité administrative). Les OS ont demandé un audit de la personne chargée de la sécurité à la DG.
 - SIP Limoux :
 - demande **nouveau diagnostic amiante**

(notamment zone condamnée), le précédent étant trop vieux et ne répondant pas aux normes actuelles, ainsi qu'une expertise des matériaux extérieurs. La reprise par la Mairie serait, selon le Directeur « en bonne voie »...

- **sécurité incendie** : étude cloisonnement en cours (sorties, cloison escaliers...) L'ISST rappelle le principe de « l'ouverture simple et sans clé » obligatoire : ne pas bloquer la sortie des agents par une grille abaissée. Elle peut être fermée après le départ du dernier agent.
- **chaudière** : cahier d'entretien jamais complété par mainteneurs, ISST conseille changement de mainteneurs ou rappel aux actuels.
- **Castelnaudary** :
 - devis étude qualité de l'air (2 000€) validé par le CHS. Si l'air est reconnu vicié, un déménagement pourra avoir lieu (la Direction veut menacer le propriétaire de quitter les lieux → effet d'annonce ?) La Mairie aurait été questionnée par le Directeur sur des travaux d'aménagement de la place à venir (cinéma, parking...) → pas de réponse.
 - Le propriétaire a été alerté sur les chenaux, les pbs d'évacuation, la présence d'une source sous le bâtiment.
 - Contrôle VMC par Véritas à venir.
- **Leucate** : travaux électriques, devis en cours d'engagement. Formations extincteurs, PSCI proposées. Pièges à son et cloison réalisés. Éclairage extérieur en cours d'étude.
- **Narbonne** : des témoins de suivi ont été posés pour suivre l'évolution de la fissure.
- L'ISST précise qu'une lettre de mission est en projet pour alerter les gestionnaires des sites (chefs de service) sur la notion de danger ; les registres de maintenance doivent être tenus à jour.
- Il évoque aussi la possible dématérialisation du registre de retrait pour danger grave et imminent.
- **Actions effectuées et à effectuer** :
 - entretien fontaines réfrigérantes
 - réfection local réunions Limoux
 - formation gestion du stress (attente retours)
 - sanitaires Cité (PRS) à faire avec le reliquat (env. 12000€), devis en attente, plans présentés.
 - Limoux : présentation de devis pour la mise à jour de l'alarme avec ouverture des ouvrants adossée (28 000€) ou MAJ alarme et bouton sur ouvrants (20 000€). La Direction préconise cette seconde solution.

(risques psycho-sociaux) et l'annulation par Mme Goutaudier de la réunion de présentation de SON compte-rendu. Toutes les OS avaient refusé ce compte-rendu, pas assez fidèle aux discussions du GT.

Les OS demandent un recensement exhaustif des charges pour évaluer les notions de « travail empêché » et le stress des agents. Un dialogue de sourds s'installe entre les OS, qui parlent de volume RÉEL des charges de travail, et la Direction qui campe sur sa position en évoquant les INDICATEURS.

Devant l'impossibilité du dialogue, une nouvelle réunion du GT RPS est renvoyée en septembre, avec l'assistante sociale et la psychologue.

Retour sur le relevé de décisions du précédent CHS :

Les OS évoquent à nouveau la **visite médicale avec test d'audiométrie obligatoire** due aux nouveaux agents du CDC ; la Direction s'entêtant à la zapper car pas de médecin de prévention (il refuse la solution ORL publics proposés par les OS), **vos représentants CGT ont décidé de vérifier les textes sur l'aptitude des agents concernés, et à mettre en cause la Direction** si ces agents ne sont pas certifiés aptes.

Une dernière question est posée par les OS, l'été arrivant, qu'en est-il de la **clim de Carcassonne** ? La Direction évoque un plan pluriannuel de 3 ans en cofinancement Direction/CHS d'environ 150.000€ pour des **rafraîchisseurs d'air**. L'ISST préconise de prendre l'avis d'hommes de l'art, l'antenne immobilière de la DG.

Le Directeur confirme que la même antenne doit effectuer **l'expertise structure du CDC**.

Prochain CHSCT le 14 octobre 2019
Les élus de la CGT Finances Publiques Aude.



Tous et toutes dans l'action, alerte générale !!
RETRAIT DU PLAN DARMANIN !

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

Envoyez-nous un message pour recevoir par mail nos comptes rendus et nos infos hebdomadaires sur notre DDFIP 11

Est enfin abordé le **groupe de travail (GT) sur les RPS**